

<https://ecoleetsociete.se-unsa.org/Rentree-2019-au-lycee-GT-le-SE-Unsa-ecrit-au-ministre>



école & société

Rentrée 2019 au lycée GT : le SE-Unsa écrit au ministre

- Éducation - Les lycées -

Date de mise en ligne : vendredi 3 mai 2019

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Après les annonces du Président de la République qui ont passé sous silence la mise en oeuvre de sa réforme du lycée général et technologique, le SE-Unsa écrit au ministre et lui demande de prendre en urgence plusieurs mesures indispensables.

Depuis des mois, le SE-Unsa alerte sur les conditions de la mise en oeuvre de la réforme du lycée général et technologique. L'absence de ce sujet dans les annonces du président de la République du 25 avril conjuguée à des mesures nécessitant des postes dans le premier degré sans renoncer à la baisse de la dépense publique ne font qu'accroître les inquiétudes.

Les informations provenant de nombreux lycées et les résultats de notre enquête de mars auprès des enseignants indiquent que les contraintes budgétaires pèsent lourdement à la fois sur la satisfaction des choix des enseignements de spécialité par les lycéens, sur l'offre d'options et sur les futurs effectifs des divisions. Pour sauver la rentrée 2019, le ministre doit prendre au plus vite plusieurs mesures :

- abonder les dotations des lycées pour offrir davantage de combinaisons d'enseignements de spécialité et répondre ainsi aux vœux des lycéens ;
- financer les options liées à une carte académique par une dotation spécifique pour ne pas amputer les marges d'autonomie qui doivent servir en priorité à la mise en oeuvre de l'accompagnement personnalisé et des groupes à effectifs réduits.

Nous demandons que des groupes de travail académiques émanant des CTA soient réunis très rapidement afin que le point soit fait, lycée par lycée et que les demandes formulées par les équipes soient entendues.

Par ailleurs, alors que de nombreux nouveaux programmes sont fortement critiqués par les enseignants, nous demandons au ministre de créer un comité de suivi de leur mise en oeuvre de manière à pouvoir les faire évoluer en fonction des difficultés rencontrées.

Nous rappelons également au ministre l'engagement pris devant le Conseil supérieur de l'Éducation à la demande du SE-Unsa d'inscrire dans le dialogue social la création d'une indemnité de contrôle continu pour reconnaître le travail supplémentaire et compenser la perte des indemnités d'examen que génère la nouvelle organisation du baccalauréat.